

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateurs de produit**

Nom du produit: APP F400 Profil Spray

Code Produit: 050401

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Cire pour corps creux

utilisations déconseillées: autre

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: APP Sp. z o. o.  
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND  
Tel. +48 (061) 437 00 00  
Fax. +48 (061) 437 91 37  
[app@app.com.pl](mailto:app@app.com.pl)  
[www.app.com.pl](http://www.app.com.pl)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 2023-08-23

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



GHS02



GHS07



GHS08

**Danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Contient:

Hydrocarbures en C6-7 ; n-alcanes, isoalcanes, cycliques

Hydrocarbures, C9-11, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Hydrocarbures aromatiques en C9

Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène

**Mention d'avertissement**

Danger

Pictogramme:



GHS02



GHS07

**Mention de danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2023-08-23

APP F400 Profil Spray

Page 2 z 7

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

UN: 1950

VOC (2004/42/EC, IIe: 840) 557 g/l


La formation de mélanges explosifs est possible en l'absence d'une ventilation suffisante.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

-

**3.2. Mixture****Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
Propane REACH Reg. No 01-2119486944-21	14-18%	74-98-6	601-003-00-5	200-827-9	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Butane REACH Reg. No 01-2119474691-32	25-30 %	106-97-8	601-004-00-0	203-448-7	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Isobutane REACH Reg. No 01-2119485395-27	3-5 %	75-28-5	601-004-00-0	200-857-2	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Hydrocarbures en C6-7 ; n- alcanes, isoalcanes, cycliques RECH: 01-2119475514-35	15-25%	-	925-292-5	921-024-6	GHS02; GHS08; GHS07; GHS09 Flam. Liq. 2: H225 Asp. Tox. 1: H304 STOT SE 3: H336 SkinIrrit2: H315 Aquatic Chronic 2: H411
Hydrocarbures, C9-11, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	10-12 %	64742-48- 9	-	919-857-5	GHS02; GHS07; GHS08; Flam.Liq.3: H226

		<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b> conformément au Règlement (CE) No 2020/878			
		Date de révision: 2023-08-23	APP F400 Profil Spray		Page 3 z 7
REACH Reg. No 01-2119463258-33					Asp.Tox1: H304 STOT SE3: H336 EUH066
Hydrocarbures aromatiques en C9 REACH: 01-2119489370-35	2,--2.5 %	128601-23-0	-	918-668-5	GHS02; GHS07; GHS08; Flam.Liq.3: H226 Asp.Tox1: H304 STOT SE3: H335; H336 EUH066 AquaticChronic2: H411
Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène REACH Reg. No: 01-2119488216-32 01-2119486136-34	4-6%	-	-	905-588-0	GHS02; GHS07 FlamLiq3: H226 AcuteTox4: H312 AcuteTox4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H335 STOTRE3: H373 AspTox1: H304
Acides sulfoniques, pétrole, sels de sodium	1-1.5%	68608-26-4	-	-	GHS07 Eye Irrit 2: H319
2-butoxyéthanol;	<1%	111-76-2	603-014-00-0	203-905-0	GHS07 AcuteTox4: H302 AcuteTox4: H312 AcuteTox4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

- inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.
- contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.
- contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les yeux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.
- après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction



- a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.  
b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur une autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.. La vapeur est plus lourde que l'air, se répand sur le sol et une inflammation à distance est possible. Des fumées toxiques peuvent se dégager lors de la combustion ou de l'exposition à la chaleur. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et de combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Les incendies dans des espaces confinés doivent être traités par du personnel qualifié avertissant les appareils respiratoires à adduction d'air approuvés appareil. L'eau peut être utilisée pour refroidir les zones/objets/colis exposés à la chaleur à proximité. Éviter de pulvériser directement dans conteneurs de stockage en raison du risque de débordement. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être déversé dans les égouts. Éloignez les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiat s'ils peuvent être fait en toute sécurité.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit  
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance

- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements

- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :

- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Butane 106-97-8

VME Suisse VLEP (8 heures):1900 mg/m<sup>3</sup>(800 ppm);VLCT(15 minutes):7600 mg/m<sup>3</sup>(3200ppm)

#### Propane 74-98-6

VME Suisse VLEP (8 heures):1800 mg/m<sup>3</sup>(1000 ppm);VLCT (15 minutes):7200 mg/m<sup>3</sup>(4000ppm)

#### Isobutane 75-28-5

VME Suisse VLEP (8 heures):1900 mg/m<sup>3</sup>(800 ppm);VLCT(15minutes):7600 mg/m<sup>3</sup>(3200ppm)

#### 1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

#### 100-41-4 éthylbenzène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm

Valeur à long terme: 88,4 mg/m<sup>3</sup>, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- protection des yeux et du visage : en cas d'exposition fréquente, les lunettes de protection bien adhérentes au visage
- protection de la peau : les vêtements de protection, les gants de protection (caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau de 0,4 mm)
- protection respiratoire : une bonne ventilation, en cas d'exposition fréquente, un masque absorbant, multi-gaz

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : aérosol liquide, transparent
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : non spécifié
- Limites d'explosivité :
  - Inférieure : 0.5%
  - Supérieure 10.9%
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 660 kg/m<sup>3</sup> (15°C)
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

### 9.2. Autres informations :

- VOC: 557 g/l

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable chimiquement

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations disponibles

### 10.4 Conditions à éviter



- radiation solaire
- des étincelles
- flamme
- chaleur

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucunes informations disponibles

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Donnée non disponible

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Contient Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

##### Cancérogénicité

Donnée non disponible

##### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

##### Danger par aspiration

Donnée non disponible

#### 11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

- Donnée non disponible

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :**

1950

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Aérosols inflammables

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

2

**14.4. Groupe d'emballage**

No

**14.5. Dangers pour l'environnement**

No

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:**

No

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H220 – Gaz extrêmement inflammable.

H222 – Aérosol extrêmement inflammable.

H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

La fiche de données de sécurité a été préparée par **CHEM-NET S.C. 90-552 Łódź, Kopernika 35/9** [www.chem-net.info](http://www.chem-net.info), à la demande d'**APP Sp. z o.o.** La fiche de données de sécurité a été établie sur la base de la réglementation nationale actuellement en vigueur. Pendant la préparation de la carte les informations transmises par le fabricant et l'état actuel des connaissances et des expériences ont été utilisés.